



Avec les élargissements successifs de l'UE, le Grand-Duché a pu trouver de nouveaux partenaires commerciaux.

Photo: Archives LW

«Le Luxembourg n'est pas une île»

Le pays a profité de l'intégration européenne d'un point de vue économique

Par Aude Forestier

Luxembourg. Le scrutin des élections européennes approche à grands pas. C'est dans ce contexte que la Fondation IDEA, le laboratoire d'idées de la Chambre de commerce, s'est interrogée sur les bénéfices de la construction européenne pour le Luxembourg.

Europawahl 2019 ★★★★★

Elle a eu un «impact positif» sur le pays, a assuré Vincent Hein, l'un des économistes de la Fondation. Grâce au processus d'élargissement, le Grand-Duché a gagné entre 8 et 10 % de PIB. Au niveau de l'Union européenne, le gain est plus faible: entre 4,4 et 5,5 %. Ces chiffres ne tombent pas du ciel. Ils proviennent d'une étude du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII). Les petits pays et les nouveaux Etats membres sont les principaux bénéficiaires de l'intégration européenne. «Si nous n'avions pas suivi le processus d'intégration, nous aurions eu moins de croissance», a-t-il fait remarquer.

Le pays a toutes les cartes en main pour en tirer profit. Il a un fort degré d'ouverture au commerce international, une proximité linguistique et géographique

● *Le Luxembourg a un degré d'ouverture très important.*

Vincent Hein

avec les «grandes économies»: à savoir l'Allemagne, la France et la Belgique; il a, en outre, des besoins en main d'œuvre, de débouchés commerciaux ainsi que la nécessité de trouver des ressources à l'extérieur (des biens intermédiaires et finaux).

En 1960, «nous avions une part d'échanges intra-communautaire supérieure à nos voisins», précise Vincent Hein. «Le Luxembourg n'est pas une île», poursuit-il. Avec le marché unique, il y a eu une forte intégration du marché de biens. En ce qui concerne celle des services, elle est moins forte.

A l'échelle de l'Union européenne, les flux de personnes demeurent limités. Ils concernent surtout des actifs partant de l'Est de l'Europe. Au Luxembourg, en revanche, on note une forte intégration du marché des services et une forte mobilité des personnes. Selon Vincent Hein, les PIB et les salaires de l'UE ont tendance à

converger mais les écarts restent significatifs.

L'économiste de la Fondation IDEA s'est penché sur le marché des biens. «Le Luxembourg a un degré d'ouverture très important», a-t-il pointé. Les exportations de biens représentent 12,6 milliards d'euros, les exportations de services 96,5 milliards d'euros dont 54,8 milliards proviennent des services financiers. «Sur les échanges de biens, le Luxembourg est déficitaire. Le commerce extérieur de biens reste lié aux échanges européens» a dit Vincent Hein.

D'après l'OCDE, 59 % de l'emploi total du Grand-Duché est lié à la demande finale extérieure, ce qui représente 238.000 emplois. Dans le secteur de l'industrie, trois emplois sur quatre sont liés à la demande extérieure (23.000) dont un sur deux pour la demande de l'Union européenne (15.000). Les quatre vagues d'élargissement

● *Les taux d'intérêt étaient plus volatiles avant 1999.*

Muriel Bouchet

(1973, 1986, 1995 et 2004), ici mises en avant, ont eu «un effet stimulant sur les échanges de biens entre le Luxembourg et les nouveaux états membres», a-t-il encore observé.

A titre d'exemple en 1973 lorsque l'UE est passée de 6 à 9 pays, les importations depuis les nouveaux Etats membres ont crû de 15 % et les exportations ont grimpé de 13 %.

Selon Muriel Bouchet, le directeur de la Fondation IDEA, la monnaie unique signe la fin de la conversion des devises. Un exercice auquel chacun devait se plier lorsqu'il devait faire ses courses à Trèves ou faire le plein de sa voiture. Avec la fin du risque de change, les taux d'intérêts se sont stabilisés. «Ils étaient plus volatiles avant 1999», date à laquelle, l'euro s'est matérialisé en monnaie scripturale. Pour les entreprises, c'est aussi la fin de la «double peine», à savoir l'incertitude liée aux fameux taux de change et d'intérêt.

Cette situation offre un meilleur contexte aux entreprises et au secteur financier luxembourgeois. Les fonds d'investissements (OPC) ont connu une montée en flèche des actifs nets (ils culminent actuellement à 4.000 milliards d'euros), surtout à partir de 1988, date à laquelle le Luxembourg a transposé la directive UCITS. Elle lui a permis de devenir le leader mondial de la distribution transfrontalière des fonds.



Selon Muriel Bouchet, le directeur de la Fondation IDEA, le secteur financier représente 28 % du PIB luxembourgeois. Photo: Pierre Matgé